



## SEMINAIRE LEGIONELLOSE

# Comment faire face au problème dans les aéroréfrigérants à voie humide et semi-humide ?

### Les bonnes pratiques

*Cela fait des années que la légionellose frappe en France, mais les cas étaient dispersés, les décès (heureusement) rares et les causes diverses.*

*Lui accordait-on la vigilance que ses dangers auraient dû justifier ? Peut-être pas.*

C'est pourquoi l'épidémie qui a sévi fin 2003, près de Lens dans le Pas-de-Calais, par son ampleur et ses conséquences tragiques, a fait l'effet d'un électrochoc.

Elle a focalisé l'attention sur les tours aéroréfrigérantes, notamment industrielles, et entraîné une mobilisation générale des acteurs, depuis les Pouvoirs publics jusqu'aux exploitants. Cette mobilisation s'est traduite par un plan d'action national, de **nouveaux textes réglementaires, un guide des bonnes pratiques...**

**Il est temps d'en tirer le bilan et c'est l'objectif de ce séminaire.**

**De la biologie des légionelles aux futures tours à « zéro émission »** en passant par les politiques publiques et les retours d'expérience sur le terrain, **toutes les facettes seront abordées, les problèmes décortiqués, les solutions évaluées.**

**Une session indispensable à tous les possesseurs et exploitants d'aéroréfrigérants, car aujourd'hui, plus personne ne peut admettre que l'ignorance soit encore une excuse !**

# LEGIONELLOSE

en partenariat  
avec





9 h

Accueil des participants par le Président de séance  
**Jacques DUMAS, Président de l'ATEE**

### **Ouverture de la journée**

Catherine MIR, Adjoint au Sous-Directeur de la Gestion des risques des milieux,  
MINISTÈRE DE LA SANTÉ, DE LA FAMILLE ET DES PERSONNES HANDICAPÉES

Sandrine ROCARD, Chef du Bureau de la Pollution Atmosphérique  
des Equipements Energétiques et des Transports (BPAEET), SEI - DPPR,  
MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

### **Microbiologie des légionelles**

Philippe HARMANT, Conseiller technique, Direction Générale de la Santé,  
MINISTÈRE DE LA SANTÉ, DE LA FAMILLE ET DES PERSONNES HANDICAPÉES

### **Métriologie de l'eau : normes, prélèvements, analyses**

Julien RICHARD, Responsable du Service Hygiène hospitalière,  
Analyses de l'environnement, LABORATOIRE MÉRIEUX

### **Pause-café**

### **Plan national d'actions**

- Recensement des TAR (tours aéro-réfrigérantes)
- Diffusion des bonnes pratiques : additifs au guide / référentiel de formation
- Nouvelle réglementation (nomenclature des installations classées - rubrique 2921)  
Françoise RICORDEL, Service de l'Environnement Industriel, DPPR,  
MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

### ➤ Code de la santé publique

Philippe HARMANT, Direction Générale de la Santé,  
MINISTÈRE DE LA SANTÉ, DE LA FAMILLE ET DES PERSONNES HANDICAPÉES

### **Questions-Réponses**

Conclusion de la matinée par le Président de séance

12h30

Déjeuner

# MISE EN APPLICATION DES BONNES PRATIQUES

Président de séance

**Patrick FAISQUES, Secrétaire Général du SNCU,  
Syndicat national chauffage et climatisation urbains,  
et du SNEC, Syndicat national des exploitants de chauffage**

## 14 h

### **La gestion du risque légionelle au cœur des compétences d'exploitation : un diagnostic continu et personnalisé pour une maîtrise du risque dans la durée**

Françoise MARTZ, Ingénieur Recherche, ELYO CYLERGIE

### **Maintenance et traitement de l'eau des tours**

Jean-Philippe PUIBARAUD, Expert, Traitement d'eau et corrosion,  
Direction technique, DALKIA FRANCE

### **Suivi des installations et moyens de contrôle**

Emmanuel BÉRANGER, Direction Technique, COFATHEC

### **Retour d'expérience sur l'épidémie Nord Pas de Calais**

Michèle MERCHAT, Docteur en biologie,  
Responsable de la Recherche appliquée et du Développement, CLIMESPACE

### **Tours de refroidissement : une démarche environnementale**

- Avantages du refroidissement évaporatif
  - Approche de prévention globale intégrée : type d'équipements, construction, installation, traitement d'eau, maintenance et suivi préventif
- Stephan VERMYLEN, General Manager, BAC BALTICARE

### **Stratégies de conception de tour humide à « zéro émission »**

Denis CLODIC, Centre d'énergétique,  
ECOLE DES MINES DE PARIS

## 17h15

**Conclusions de la journée par le Président de séance**

# Legionellose

Comment faire face au problème  
dans les aéroréfrigérants à voie humide  
ou semi-humide ?

## BULLETIN D'INSCRIPTION

à retourner impérativement à l'ATEE  
avec votre règlement **avant le 4 juin 2004**

M.

Société

Adresse

Ville

Tél.

Fax

N° adhérent ATEE

Adresse email

**Je m'inscris au séminaire du 9 juin 2004**

(modalités d'inscription ci-contre) :

Je suis adhérent de l'ATEE ou de la  
FG3E, ou Etablissement public,  
je joins un chèque de \_\_\_\_\_ €

Je ne suis pas ni adhérent de l'ATEE,  
de la FG3E, ou Etablissement public,  
je joins un chèque de \_\_\_\_\_ €

*Date et Signature,*

ATEE - 47 Avenue Laplace - 94117 ARCUEIL CEDEX  
N° SIRET : 315 062 786 00027

### A qui s'adresse ce séminaire ?

Directeur technique et Responsable de services  
techniques, Directeur d'établissement public,  
Responsable maintenance, Responsable des servi-  
ces généraux, Responsable des Travaux, Respon-  
sable hygiène et Sécurité, Responsable Bâtiments,  
Administrateur de biens, Bureau d'étude,  
Juristes, ...

### Renseignements - Inscriptions

ATEE - Patricia COTTURA  
47 Avenue Laplace  
94117 ARCUEIL CEDEX  
Tél. 01 46 56 35 41 - Fax 01 49 85 06 27

### LIEU DU SEMINAIRE

PALAIS DES CONGRES  
PLACE DE LA PORTE MAILLOT — PARIS 17<sup>e</sup>

### MODALITES D'INSCRIPTION

FRAIS DE PARTICIPATION *	HT	TTC ** à régler
Adhérents ATEE ou FG3E Etablissements publics	370,00 €	<b>442,52 €</b>
Non adhérents	470,00 €	<b>562,12 €</b>

\*Les frais de participation intègrent les droits d'inscription, les pause-  
café, le déjeuner, et le dossier de séance de la journée.

\*\* dont TVA à 19,6%

1/ Le bulletin d'inscription est à retourner à : ATEE - 47 Ave-  
nue Laplace - 94117 Arcueil cedex, **avant le 4 juin 2004**.  
L'inscription ne sera prise en compte qu'à réception du bulle-  
tin d'inscription rempli et signé, accompagné du chèque ré-  
glement correspondant libellé à l'ordre de l'ATEE.

2/ Dès réception de votre règlement, nous vous adresserons  
une **CONVOCAION** au stage accompagnée des modalités  
d'accueil, ainsi qu'une facture acquittée ayant valeur de  
convention de formation simplifiée. Les administrations ou  
organismes qui ne peuvent régler d'avance, ou uniquement  
sur présentation d'une facture, doivent obligatoirement join-  
dre une **lettre ou bon de commande** dûment rempli et signé  
par l'autorité compétente.

Règlement par virement postal :  
compte n° 30041/00001/0675141E020/34 libellé au nom de  
ATEE avec le numéro de la facture réglée.

3/ Si vous n'avez rien reçu 72 heures avant le début du sémi-  
naire, veuillez nous téléphoner pour vérifier que nous avons  
bien enregistré votre inscription. Le fonctionnement du cour-  
rier peut être la cause du retard de la réception de votre ins-  
cription ou de votre confirmation.

4/ **ANNULATION** : Elle doit être impérativement signifiée par  
écrit. 10 jours ouvrables avant le début du stage, l'inscription  
est intégralement remboursée. Entre 10 jours et 72 heures  
avant le début du stage, 25% du montant de l'inscription sera  
retenu. 72 heures ouvrables avant le début du stage, 50% du  
montant de l'inscription sera retenu. Au delà de cette date,  
pour les demandes d'annulation, de report ou les absences,  
la totalité des frais d'inscription est due.

5/ En cas de financement total ou partiel de la formation par  
un organisme tiers et, au cas où ce dernier n'accepterait pas  
de payer la charge prévue, le coût de l'ensemble du stage  
reste dû par le signataire de l'inscription. Les remplacements  
de stagiaires doivent être signifiés par écrit.

NB. Les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme  
et/ou les intervenants si les circonstances les y obligent.

#### Méthode pédagogique :

Alternance d'exposés par les intervenants,  
complétés par des supports visuels,  
et des réponses aux questions des participants.

